

Présentation du
Contrat d'Objectifs Territorial
Filière Forêt-Bois
GT1 du PRFB

Metz, 29 Novembre 2016

Cadre stratégique

- Le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
- Le Programme Régional Forêt Bois / Contrat de filière

La démarche COT

- ✓ **Concertation** entre organisations professionnelles / Région / Etat (Préfet et Autorités académiques) autour d'enjeux et de priorités partagés
- ✓ **Contractualisation pluri annuelle** (5 ans)
- ✓ **Articulation du COT avec les schémas régionaux** en matière de développement économique, d'innovation, d'aménagement du territoire et de développement durable
- ✓ Articulation avec les autres cadres (Contrat de filière, PRFB, EDEC, CMQ, etc.)
- ✓ **Pilotage par la Région :**
 - ✓ organisation de comités de pilotages annuels avec les signataires et différents partenaires associés (OPCA, Pôle Emploi, APECITA, etc.) ;
 - ✓ organisation de groupes de travail ou de comités techniques réguliers sur des projets précis (avec éventuellement dimension territoriale)
- ✓ **Plan d'actions opérationnelles** avec définition des priorités en matière d'orientation, de formation et d'emploi
- ✓ **Travail prospectif continu** en prenant appui sur l'OREF
- ✓ **8 COT en cours** : industrie, numérique, agriculture, sanitaire et social, artisanat, BTP, HRT, Forêt-Bois

Pistes de travail formation du PRFB

- Optimiser la carte de formation
- Promouvoir la formation en alternance (apprentissage et professionnalisation)
- Mobiliser l'expertise sur les besoins en formation avec les professionnels
- Former les architectes, maîtres d'œuvre et entreprises de la construction à l'utilisation du bois
- Développer les outils de formation en phase avec l'évolution technologique
- Accompagner les entreprises dans leurs besoins en formation et faire progresser les niveaux de compétences des actifs de la filière
- Sensibiliser les acteurs de la filière sur les enjeux de la sécurité et de la pénibilité
- Conforter les systèmes de formation des gestionnaires et des exploitants forestiers

Signataires et partenaires

- Interprofession(s)
- UNIFA / PLAB
- Partenaires institutionnels (DRAAF, DIRECCTE, Rectorat, ONISEP)
- Région
- OPCA (FAFSEA, OPCA 3+, OPCALIA, VIVEA)

- Pôle emploi
- AGEFIPH
- ARACT, MSA

Périmètre métiers

Les métiers retenus au cœur des activités des secteurs de la filière bois :

- Les métiers de fabrication, de production, d'artisanat du travail du bois et de l'ameublement (*artisans, ouvriers, techniciens, AM, ingénieurs et cadres*)
- Les métiers d'études et de la R&D du travail du bois et de l'ameublement (ingénieurs et cadres)
- Les métiers de la sylviculture et de l'exploitation forestière
- Les métiers du bois dans la construction

Périmètre métiers

Groupes de métiers retenus <small>(selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles – PCS)</small>	Nombre d'actifs occupés tous secteurs confondus <small>(Recensement population 2013)</small>
Sylviculture & Exploitation forestière	5 294
Travail du bois & ameublement	42 038
Métiers de l'artisanat	14 341
Bois dans la construction	9 820
Ensemble des métiers	71 493

Périmètre sectoriel

Secteurs retenus selon une logique de filière :

- De la sylviculture, exploitation forestière
- Des industries de première et deuxième transformation
- Du bois dans la construction
- Du commerce (de gros et de détail)

Secteurs écartés

- Du papier carton
- De la chimie verte

Périmètre sectoriel

Groupes sectoriels retenus	Nombre d'actifs occupés tous métiers confondus <i>(Recensement population 2013)</i>
Sylviculture & Exploitation forestière	6 231
Travail du bois	9 967
Ameublement	7 680
Bois dans la construction	15 998
Commerce du bois	16 031
Ensemble des secteurs	55 907

Dans la Région Grand Est en 2013

71 493

actifs en emploi
travaillent dans le
groupe de métiers
retenus
tous secteurs d'emploi
confondus

**21 495 actifs
exercent un
métier du
bois au sein
de la filière
bois**

55 907

actifs en emploi
travaillent au sein
de la Filière bois
quelque soit le métier occupé

Priorités du COT

- **Priorité 1 : Observer pour décider : diagnostics et prospective**

Anticiper les besoins en compétences pour adapter l'offre de formation

- **Priorité 2 : Promouvoir les métiers du bois auprès des jeunes et des adultes**

- **Priorité 3 : Formation professionnelle : un levier de compétitivité économique régionale et territoriale**

Répondre aux besoins en compétences du secteur

Favoriser l'insertion professionnelle

Priorité 1 : Observer pour décider : diagnostics et prospective

- **Action 1** : *Identifier et analyser les besoins en compétence actuels et à venir*
- **Action 2** : *Identifier et analyser les enjeux émergents et/ou structurants dans la filière forêt-bois pour analyser l'impact sur les voies de formation*

Priorité 2 : Promouvoir les métiers du bois

- Action 3 : *Contribuer à l'attractivité des métiers de la filière bois*

- Action 4 : *Favoriser les partenariats entre acteurs autour des enjeux de l'orientation pour la filière forêt-bois*

Priorité 3 : Formation professionnelle : un levier de compétitivité économique régionale et territoriale

- Action 5 : *Développer l'alternance*
- Action 6 : *Identifier, analyser et adapter l'offre de formation professionnelle, initiale et continue*
- Action 7 : *Accompagner le maintien et la montée des compétences chez les professionnels*
- Action 8 : *Améliorer la prise en compte des enjeux de santé au travail*

Une action à l'intersection du COT Bois et du COT BTP

- Action 9 : *Identifier les enjeux de la construction bois pour piloter la réponse formation*

Organisation

- 1 comité de pilotage annuel
- 3 groupes de travail (un pour chaque priorité)
- 1 groupe mixte bois / construction
- Ecriture du document 1^{er} semestre 2017
- Signature automne 2017

Région **Grand Est**

Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS 70441 • F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33

www.alsacechampagneardennelorraine.eu